



La Caisse des Dépôt et Consignations tunisienne, la CDC française et le Groupe Agence Française de Développement renouvèlent leur protocole d'accord lors du Forum Economique de la Francophonie à Djerba

Le Forum Economique de la Francophonie tenu à Djerba les 20 et 21 novembre 2022 a été l'occasion pour la Caisse des Dépôts française (CDC française), la Caisse des Dépôts et Consignations tunisienne (CDC tunisienne) et le Groupe Agence Française de Développement (AFD) de renouveler leur protocole d'accord.

Un premier protocole d'accord entre les trois institutions a été signé à Rome en septembre 2017 visant à identifier des axes communs stratégiques et à développer les relations institutionnelles et opérationnelles. Ce protocole d'accord a permis de renforcer la relation bilatérale entre les CDC tunisiennes et françaises, se traduisant notamment par des échanges techniques multiformes entre les deux institutions sur les métiers de l'investisseur et leurs secteurs d'interventions communs (PME, infrastructures, logement, développement urbain). Ce protocole d'accord a également donné lieu à une collaboration poussée entre la CDC tunisienne et le Groupe AFD autour du soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation avec notamment le financement de l'étude de faisabilité du fonds de fonds ANAVA (signé en octobre 2017) et la mise en œuvre des projets EnLien (signé en octobre 2018) et FAST (signé en mars 2021) visant à soutenir et consolider l'écosystème entrepreneurial tunisien, en particulier l'entrepreneuriat féminin. Par ailleurs, un accord de partenariat et de coopération a été signé en juillet 2021 entre la CDC tunisienne et STOA (filiale de la CDC française et de l'AFD, dont la mission est d'investir dans les pays émergents et en développement, dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie) pour l'appui au développement de projets d'infrastructures économiques et sociales en Tunisie.

La plénière du Forum Economique de la Francophonie, tenue le 21 novembre 2022, sur le thème « Financement de l'entreprise privée francophone : Vecteur de croissance partagée, de création d'emplois et d'innovation » accueillait Mme Nejia Gharbi (Directrice Générale par interim de la CDC-T) et M. Papa Amadou SARR (Directeur Exécutif en charge de la Mobilisation, des Partenariats et de la Communication de l'AFD) en tant qu'invités d'honneur, ainsi que M. Laurent ZYLBERBERG (Directeur des Relations Institutionnelles, Internationales et Européennes à la CDC française) en tant que modérateur. A l'issue de cette plénière, les représentants des trois institutions ont renouvelé ce protocole d'accord afin de pérenniser leur partenariat et d'identifier de nouveaux axes communs stratégiques. Parmi, les secteurs d'intervention identifiés, les trois institutions ont fait de leur volonté à consolider leur collaboration autour du soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation et à développer leur partenariat autour du développement économique et social (notamment à travers le développement d'infrastructures), de la transition écologique et énergétique et du développement territorial, notamment dans le domaine de l'aménagement urbain, en appui des collectivités locales.



A propos de la Caisse des Dépôts et Consignation tunisienne (CDC-T)

Bras financier de l'Etat tunisien, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) tunisienne est un établissement public, créé en 2011, en tant que vecteur d'investissement en appui aux politiques publiques de développement et de soutien aux grands projets, au développement régional, à l'innovation, et aux startups et PME génératrices d'emplois. Son statut lui confère un rôle d'acteur incontournable dans le développement économique et social de la Tunisie pour servir l'intérêt général sur un horizon de long terme. <https://www.cdc.tn/>

A propos de la Caisse des Dépôts française (CDC-F)

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

A l'international, la CDC-F a développé un réseau de partenariat bilatéral et multilatéral avec des institutions homologues, principalement en Afrique, afin d'accompagner à titre gracieux le développement du modèle Caisse des Dépôts et promouvoir l'investissement de long terme. La CDC-F appuie également l'internationalisation des territoires dans une optique de valorisation des territoires et de soutien à ses collectivités clientes.

A propos du Groupe Agence Française de Développement (AFD)

Le Groupe Agence Française de Développement - composé de l'AFD, de Proparco et d'Expertise France - contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche, ses formations sur le développement durable et ses actions de sensibilisation en France, le groupe AFD finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et plus résilient. Intervenant dans de nombreux secteurs – financier, énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation -, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun. Son action s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD). Les équipes de l'AFD sont engagées dans plus de 4 000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer français et 115 pays. En 2021, l'AFD a engagé 12,15 milliards.